



Last Modified: 2015-08-14 at 8:26 AM

RFSO 10002442

Q1. Nous voulons participer à une soumission (10002442), on demande la cote de fiabilité pour les employés mais est-ce que le soumissionnaire doit avoir une cote de sécurité d'entreprise. Si c'est le cas, comment procéder?

R1. Oui, le soumissionnaire doit aussi avoir une cote de sécurité d'entreprise. Veuillez consulter le site Web du [Programme de sécurité industrielle \(PSI\)](#) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ci-dessous et cliquez sur le lien « Enquête de sécurité sur les organisations » à la gauche,

<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>

Extrait de la demande d'offres à commandes :

1.3 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour de plus amples renseignements, consulter la Partie 6 – Exigences relatives à la sécurité, et la Partie 7 – Offre à commandes et clauses du contrat subséquent. Pour de plus amples renseignements sur les enquêtes de sécurité sur le personnel et les organismes, les offrants devraient consulter le site Web du [Programme de sécurité industrielle \(PSI\)](#) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>).



Human Resources and
Skills Development Canada

Ressources humaines et
Développement des compétences Canada

